

<b>Fiche numéro</b>	36
<b>Code de l'action</b>	P5C4A77-036
<b>Programme</b>	P5
<b>Axe stratégique</b>	A4: Développement de programmes de mise en valeur des ressources en eau
<b>Composante</b>	C2 : Appui au développement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement
<b>Titre</b>	Appui à l'élaboration de schémas nationaux de développement des infrastructures d'irrigation
<b>Objectif</b>	L'objectif global de l'action est de doter les états membres de l'Afrique Centrale d'un instrument de planification à moyen et à long terme pour valoriser durablement les infrastructures d'irrigation
<b>Zone concernée</b>	Les Etats membres de la CEEAC (Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Sao Tomé et Príncipe, TCHAD)
<b>Justification</b>	<p>D'une manière générale, le climat reste le facteur le plus important qui influe sur la production agricole en Afrique. En effet, il a été noté que la croissance dans le secteur de l'agriculture a été freinée par plusieurs facteurs (dont l'eau), résultant en particulier des effets combinés des systèmes de production extensifs dans un environnement physique peu favorable, d'une démographie galopante, et des facteurs économiques dont la détérioration des termes de l'échange s'avère importante. D'où les tendances au développement dans le secteur rural qui ont, pour la plupart, été négatives. En outre, il est inévitable que le développement des infrastructures d'irrigation dans une situation de ressources naturelles limitées couplée à l'accroissement de la population rurale et des effectifs des troupeaux, génère des conflits entre les différents utilisateurs des terres et de l'eau du fleuve, notamment entre agriculteurs et éleveurs.</p> <p>En effet, la Communauté a décidé dès 2004, sur instruction des chefs d'Etat, de formuler la politique Agricole Commune. Déclinaison régionale du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), la PAC se veut le consensus régional pour engager la modernisation et la transformation des agricultures de l'Afrique Centrale ; un instrument de conjuration de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à laquelle la région est confrontée. Cet engagement montre la bonne volonté des pays de la CEEAC au développement du secteur agricole en général, et de l'irrigation en particulier.(PDDAA CEEAC)</p> <p>A cet effet, les Etats membres se sont individuellement engagés à assurer l'eau pour la sécurité alimentaire à travers les engagements suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître de 10% et 30% la productivité de l'eau pour l'agriculture et l'irrigation, respectivement en 2005 et en 2015</li> <li>• Accroître de 25% et 50% les superficies irriguées, respectivement en 2005, et en 2015 ;</li> <li>• Mettre en valeur 5% et 10% du potentiel des ressources en eau pour l'agriculture (Rapport régional annuel sur la gestion et l'utilisation des ressources en eau de l'Afrique Centrale).</li> </ul> <p>Ceci justifie la nécessité de l'élaboration de Schémas nationaux de développement des infrastructures d'irrigation devant conduire à des orientations d'aménagement des terres irrigables, étalées sur un horizon de 20 à 30 ans et fondés sur une logique : diagnostic – orientations / schémas– approche de mise en œuvre. Ces schémas seront multisectoriels. Compte tenu de l'importance particulière revêtue par l'eau agricole, ils comporteront en particulier l'évaluation du potentiel total d'infrastructures d'irrigation et la proposition de variantes de leurs développement/améliorations.</p> <p>Ce projet consiste à préparer et à mettre à la disposition des cadres nationaux,</p>

	un plan d'action de développement des infrastructures d'irrigation et d'une étude de faisabilité des actions prioritaires	
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des infrastructures existantes,</li> <li>- Etudes de faisabilité des actions prioritaires</li> <li>- Proposer les modalités de financement pour la mise en œuvre du Schéma National</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	L'Activité 46 fait partie de l'axe 4 dont le résultat attendu (pour l'Hydraulique Agricole) est l'abondance des produits agricoles facilitée par l'augmentation des superficies agricoles irriguées ainsi que par la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles	
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et types d'infrastructures d'irrigation dans les pays membres de la CEEAC</li> <li>- Nombre de Schémas Directeurs approuvés par les Etats membres de la CEEAC</li> <li>- % de financement acquis</li> </ul>	
<b>Bénéficiaires</b>	Les Etats membres de la CEEAC / Population locale	
<b>Hypothèses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'acceptation des Populations Locales</li> <li>- Il est important de coupler la réhabilitation de l'infrastructure d'irrigation à des activités d'appui conseil agricole et de recherche-action participatives, à un appui aux services financiers ruraux, à l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles, à l'accès aux intrants et à la promotion des filières à haute ajoutée ainsi qu'à la diversification des revenus</li> </ul>	
<b>Risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données et les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'étude ne sont pas disponibles en temps opportun</li> <li>- Conflits dans la région</li> </ul>	
<b>Coût total en Euros</b>	20 350 000	
	Désignation	Coût
<b>Tâche / activité 1</b>	Inventaire des infrastructures existantes	3 000 000
<b>Tâche / activité 2</b>	Etudes d'élaboration ou d'actualisation des Schémas Directeurs	10 000 000
<b>Tâche / activité 3</b>	Etudes de faisabilité des actions prioritaires	5 000 000
<b>Tâche / activité 4</b>	Proposer les modalités de financement	500 000
<b>Provisions</b>	1 850 000	
<b>Responsable de l'exécution</b>	La structure chargée de l'exécution sera définie d'un commun accord entre chaque gouvernement concerné et la source de financement avec un avis technique du CEEAC/CCRE.	
<b>Institutions associées</b>	Ministères en charge de l'Agriculture des 10 pays	
<b>Programmation</b>	Moyen Terme 3 ans	
<b>Années de réalisation : début / fin</b>	2019	2021
<b>Relations avec d'autres actions</b>		
<b>Notes</b>		